



Un petit pas pour moi...

MÉRIGNAC
AGENDA 21

un grand pas pour Mérignac

+ D'INFOS agenda21.merignac.com

Axe 1

UN AMENAGEMENT DURABLE DE LA VILLE GARANT D'UNE FORTE ATTRACTIVITE ET D'UNE HAUTE QUALITE DE VIE



1 PRIVILEGIER UN AMENAGEMENT DURABLE DE LA VILLE POUR AMELIORER LE CADRE DE VIE ET VALORISER LA MIXITE SOCIALE ET GENERATIONNELLE

→ Aménager des quartiers exemplaires en matière de développement durable

→ Evoluer vers la multifonctionnalité dans les zones d'activités

→ Soutenir la création de logements sociaux de qualité sur la commune

Consultez le

Egide sur

agenda21.merignac.com

Egide

2 FAVORISER UNE ECONOMIE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, PRODUCTRICE DE RICHESSES ET SOLIDAIRE

→ Veiller à un aménagement durable des zones commerciales et d'activités et contribuer au développement économique de l'agglomération

→ Instaurer des appels à projet permettant la valorisation « d'entreprises 21 »

→ Développer des projets d'insertion à travers l'économie sociale et solidaire

→ Valoriser l'accessibilité et l'attrait de l'économie de proximité et des marchés de plein air

→ Elaborer collectivement une charte de l'éco-commerçant/éco-artisan

3 VALORISER LES PAYSAGES, PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

→ Elaborer et mettre en œuvre une charte paysagère

→ Préserver la coulée verte

→ Poursuivre la végétalisation des espaces publics, la gestion différenciée des espaces verts et l'éco-certification des parcs

→ Elaborer et mettre en œuvre une charte d'aide à la décision permettant de prendre en compte le développement durable dans les travaux réalisés sur les espaces publics

4 FAVORISER L'ÉCO-MOBILITÉ

ET LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS

→ Développer les déplacements doux et les zones de circulation apaisée à travers la commune pour réduire l'usage de la voiture

→ Promouvoir l'éco-mobilité et les plans de déplacements

→ Accompagner la mise en œuvre du réseau du transport en commun et de l'autopartage sur la commune

Consultez le

Egide sur

agenda21.merignac.com

Egide

5 LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES

→ Mettre en œuvre un Plan Climat – Énergie pour le Territoire (PCET)

→ Appliquer les préconisations du Bilan Carbone « Patrimoines et Services »

→ Poursuivre la construction et la rénovation/réhabilitation de bâtiments publics innovants et économes

→ Appliquer un plan local d'énergie en matière d'éclairage public

→ Renforcer les partenariats avec l'Espace Info Énergie – CLCV et l'Agence Locale de l'Énergie – ALEAB33

6 MAINTENIR LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'EAU, DE LUTTE CONTRE LES NUISANCES ET DE RÉDUCTION DE DÉCHETS

→ Maintenir les engagements en matière d'économie d'eau

→ Réduire la production de déchets à la source notamment par la pratique du compostage

→ Mettre en place un plan de prévention du bruit

→ Garantir l'information en matière d'implantation d'antennes

Axe 2

UN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET HUMAIN AU COEUR DE L'ACTION MUNICIPALE



7 LUTTER CONTRE LES FORMES D'EXCLUSIONS ET LES DISCRIMINATIONS ET RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

→ Réaliser un plan d'actions de lutte contre les discriminations

→ Porter un programme de réussite éducative exemplaire et réaliser le pôle d'excellence scientifique et technique sur le quartier de Beaudésert

→ Proposer des formations aux savoirs de base et aux TIC

→ Animer la mise en œuvre de la Charte Ville Handicap

Consultez le

Egide sur

agenda21.merignac.com

Egide

8 AMÉLIORER L'ACCÈS À DES SERVICES DE PROXIMITÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ENFANCE

→ Fédérer l'action caritative de la ville à travers le Relais des Solidarités

→ Permettre à toutes les familles un accès aux modes de garde de la petite enfance

9 ENGAGER UNE DÉMARCHÉ DE PROMOTION DE LA SANTÉ

→ Elaborer et faire vivre un Plan Local de Promotion de la Santé

10 ENGAGER LES PLUS JEUNES DANS LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

→ Elaborer collectivement des projets pédagogiques de développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées

→ Mettre en place des dispositifs et actions favorisant l'engagement des 12-25 ans dans le développement durable

11 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À TRAVERS LES POLITIQUES CULTURELLES, SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

→ Elaborer un agenda 21 de la culture pour Mérignac

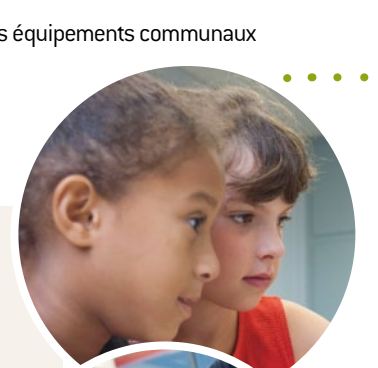
→ Impliquer le milieu associatif et les organisateurs d'événements culturels et sportifs dans la démarche agenda 21

→ Optimiser le fonctionnement des équipements sportifs et développer des structures sportives de proximité

→ Elaborer une charte de développement durable pour les utilisateurs des équipements communaux

Axe 3

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE REPOSANT SUR L'ÉCOCITOYENNETÉ, LA GOUVERNANCE, LA COOPÉRATION ET LA RECHERCHE DE SYNERGIES



12 ÊTRE UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE ET PROMOUVOIR L'ÉCO-CITOYENNETÉ

→ Poursuivre la qualité des services apportés aux administrés à travers une démarche certifiée

→ Développer la prise en compte des critères de développement durable dans la commande publique

→ Maintenir et renforcer l'application de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

→ Développer une communication municipale intégrant les principes du développement durable

→ Former les agents aux comportements éco-citoyens

→ Développer en interne la diffusion et la mise en œuvre de pratiques de développement durable

13 RENFORCER LA VIE CITOYENNE ET DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

→ Accompagner les initiatives citoyennes en matière de développement durable

→ Impliquer les habitants des quartiers dans l'animation de leur vie locale

→ Rendre les habitants acteurs de l'embellissement de la ville par la pratique du jardinage

14 POURSUIVRE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

→ Développer des partenariats avec le Sénégal autour du développement durable et de la santé



15 METTRE EN SYNERGIE LES PROJETS DE MÉRIGNAC AVEC CEUX DES AUTRES COLLECTIVITÉS ET DES PARTENAIRES

→ Participer aux réseaux et aux échanges d'expériences avec d'autres collectivités et rechercher une cohérence d'actions sur des enjeux partagés

→ Accompagner et mettre en réseaux des actions d'éducation au développement durable

→ Accompagner la mise en œuvre d'un agenda 21 de la cuisine centrale avec la ville de Bordeaux

→ Renforcer le partenariat avec le club des entreprises





TOUS À LA BONNE ECO...LE : UN GUIDE PRATIQUE POUR ACHETER SES FOURNITURES SCOLAIRES



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les fournitures scolaires sont des produits de consommation courante. Ce que l'on sait moins, c'est qu'elles peuvent contenir des produits nocifs pour la santé et pour l'environnement comme des solvants, des métaux lourds ou encore des conservateurs.

- Pour faire les bons choix dans vos achats de fournitures, l'ADEME et le Conseil général de la Gironde ont développé un guide pratique et ludique en partenariat avec les associations HSEN et APESA.
- Téléchargez-le document et retrouvez d'autres infos sur moncartablesain.fr

ET VOUS ?

LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2006-2008, la ville de Mérignac a mis en place un plan d'actions Agenda 21 qui comportait 46 actions concrètes qui ont notamment abouti à l'éco-certification des parcs, la mise en place de ligne de pédibus, à l'intégration des clauses d'insertion dans les marchés publics, l'emploi de véhicules au gaz naturel et électriques ou la construction de bâtiments économes en énergie.

ET VOUS ?



GESTE ÉCO CITOYEN

Amos entreprise d'insertion par l'activité économique à travers le recyclage du textile a mis à disposition des Mérignacais plusieurs bornes et une boutique est installée en centre-ville.

Plus de renseignements sur : <http://www.amos.asso.fr/>

JARDINAGE

Est-il possible de planter des fleurs en bordure de mur sur mon trottoir ?

« C'est une bonne idée car cela permet de réintroduire la nature en ville, cependant il faut savoir se limiter pour éviter l'envahissement du trottoir. »



La ville renouvelle son éclairage public et utilise des lampes basse consommation.

- Le relamping consiste à changer systématiquement toutes les lampes d'une même rue, (environ tous les 4 ans), à diminuer la puissance des lampes et à contrôler les dispositifs.

Par ailleurs, la ville s'applique également :

- À diminuer les temps d'éclairage du patrimoine bâti et des illuminations pendant les périodes de fêtes de fin d'année.

- À travailler de manière concertée avec les riverains et tester des périodes d'extinction différenciée, partielle ou totale de l'éclairage public dans certaines rues et dans les zones d'activités.

- À contrôler et adapter la facturation, l'adéquation entre ses abonnements et ses consommations.



ÉCO-GESTES DU QUOTIDIEN

QUELQUES EXEMPLES

- ▶ J'éteins la LUMIÈRE en quittant une pièce
- ▶ J'investis dans de l'ÉLECTROMÉNAGER CLASSÉ A ou A+
- ▶ J'imprime en RECTO/VERSO
- ▶ Je prends des DOUCHES RAPIDES et j'installe des kits HYDRO-ÉCONOMES sur mes robinets et ma douche
- ▶ Je TRIE mes déchets en faisant attention aux FAUX-AMIS (sacs plastique, pots de yaourt, barquettes polystyrène, emballages plastique légers [packs d'eau])
- ▶ Je fais attention aux SUR-EMBALLAGES lorsque j'achète mes produits

ET VOUS ?



LE TRAM À MÉRIGNAC EN 2014

UTILISEZ AU MAXIMUM LES TRANSPORTS EN COMMUN

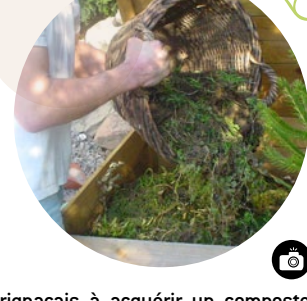
- 3,6 km de plus de tram en 2014
- 13 lignes de bus
- 2 parc relais
- 75 km d'itinéraires cyclables
- 7 stations Vcub
- + d'infos sur les travaux : lacub.fr/tramway/accueil
- + d'infos sur les lignes : www.infotbc.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE COMPOSTAGE

La ville aide les mérignacais à acquérir un composteur à hauteur de 30 euros par foyer. Pour cela, il suffit de se rendre au CTE muni de la facture d'un composteur labellisé NF environnement acheté dans le commerce, d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'un RIB. Afin de faciliter le transport des déchets de cuisine jusqu'au composteur, la Ville fournit lors de chaque demande un bio seau ! Pour ceux qui n'ont pas de jardin, pensez au vermicomposteur (compostage par les vers)!

Contact : Centre Technique de l'Environnement, av. des Marronniers, 05 56 34 80 71
Pour tout savoir sur le compost, vous pouvez vous inscrire aux stages de guides composteurs proposés par le Conseil général de la Gironde au : 05 56 99 33 33 (service de l'environnement et de l'éco-citoyenneté) www.gironde.fr/cg33/jcms/c_30383/devenez-guide-composteur



MÉRIGNAC

2011
2014

Agenda 21

ville de mérignac

+ D'INFOS agenda21.merignac.com



MARCHÉS DE MÉRIGNAC

Pour une alimentation saine et une utilisation des produits de saison, faites votre marché !
Mercredi et samedi matin, marché du centre-ville, place Charles de Gaulle.
Samedi matin, marché d'Arlac, place Sainte-Bernadette.
Dimanche matin, marché de Mondésir.

ESPACE INFO ÉNERGIE

Si vous avez un projet de rénovation ou de construction, ou une question sur l'énergie solaire, le chauffage au bois, l'isolation thermique, la géothermie ou les aides financières, venez rencontrer un conseiller Info Énergie. Animé par la CLCV et financé par l'ADEME et les collectivités territoriales dont la ville de Mérignac, l'Espace INFO ENERGIE offre un conseil de qualité, gratuit et indépendant, pour tous sur simple visite ou par téléphone.

La ville de Mérignac s'est engagée à subventionner l'installation de chauffe-eaux solaires individuels (CESI) certifiés qualisol à hauteur de 300 euros (pour une surface de panneaux solaire comprise entre 2 et 7 m²), dans la limite de 1 par foyer.

+ d'infos : Espace Infos Energie
1 rue Joliot Curie - 33700 MÉRIGNAC
Tél : 05 56 97 79 46 – ei.merignac@clcv.org



VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes membre d'une association ? La ville de Mérignac peut vous aider à intégrer le développement durable et la lutte contre les discriminations dans vos pratiques, vos animations ou événements.

Contact : Maison des associations
05 57 00 15 10

AYEZ LE RÉFLEXE ÉCOLABELS

Les écolabels permettent de savoir en un coup d'œil l'impact environnemental d'un produit. Ils sont garants de la qualité sanitaire et environnementale du produit. Attention aux auto-déclarations (green washing) qui ne sont soumis à aucune vérification !

+ d'infos : ecolabels.fr/fr



CONSEIL DE QUARTIER ET SÉANCE DE CONCERTATION

10 CONSEILS DE QUARTIERS EXISTENT À MÉRIGNAC.

Des conseils de travail dédiés à l'Agenda 21 sont en place dans certains Conseils de quartiers, d'autres sont à créer.

Il est fondamental que les mérignacais, aussi bien habitants qu'acteurs économiques et sociaux, soient associés aux réflexions de ces groupes de travail.

Connaître quand a lieu le prochain conseil de quartier : merignac.com/democratie-locale/

Démocratie de proximité : 05 56 18 88 98

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Que ce soit, pour manger, se chauffer, se laver ou se déplacer, nous avons tous besoin de ressources naturelles. Tant que celles-ci restent en accord avec nos consommations, il n'y a rien à craindre, elles ont le temps de se renouveler. Mais comment calculer son impact ?

Connectez-vous par exemple sur le site du WWF : wwf.fr

Sachez avant de vous connecter que si tout le monde vivait comme un européen moyen, il faudrait 3,4 planètes Terre pour subvenir à nos besoins.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE À PIED

Chênes du Caucase, de Hongrie ou séquoia californien... Découvrez au détour, des rues mérignacaises les arbres et bien d'autres, des points de vue et des lieux importants de la ville à travers une randonnée pédestre avec l'association Cap Rando.

Plan téléchargeable sur le site de la Ville.
<http://www.merignac.com/randonnée-pédestre-de-la-glacière>

DES AIDES POUR LES JEUNES DU BIJ

Le bureau Information Jeunesse puisse les jeunes à aller au bout de leurs envies. Les projets qui intègrent du développement durable seront aidés en priorité (projets initiatives jeune, sacs à dos)

Contact : 05 57 00 02 40

PÉDIBUS

La Ville souhaite promouvoir au sein des quartiers l'intérêt des démarches Pédibus pour amener les enfants à l'école de manière collective, saine et conviviale. Aujourd'hui, 2 lignes existent à Arlac, en lien avec le centre socio-culturel. Vous voulez essayer, la ville vous accompagne.

Contact : Pôle Développement
Durable : 05 56 55 23 72



MÉRIGNAC AGENDA 21

Retrouvez l'e-guide sur :

agenda21.merignac.com

ville de mérignac

